
Panorama de l'économie de la Martinique

**Formation destinée aux enseignants d'Economie-Gestion et de Sciences
Economiques et Sociales**

Fort-de-France, le 17 avril 2015

Par Philippe Frémeaux, éditorialiste à Alternatives Economiques¹

Introduction

Merci d'abord de m'avoir invité à introduire cette journée de formation. A vrai dire, ma légitimité pour intervenir ce matin devant vous pour parler de l'économie de la Martinique est bien faible. En fait, elle tient seulement au fait que j'ai été le rédacteur d'un hors-série poche d'Alternatives Economiques consacré à l'économie martiniquaise, à l'invitation de Patrick Chamoiseau, coordonnateur du Plan d'actions pour le développement de la Martinique au Conseil régional. C'était pour moi un grand honneur d'être invité par une personnalité martiniquaise pour laquelle je nourris une grande admiration. Et, compte tenu du parcours de l'auteur de Souvenirs d'enfance et de Texaco, j'ai su d'emblée que le choix qui s'était porté sur moi n'était pas tant lié à mon statut d'économiste, un genre de spécialistes toujours soupçonné de résumer la vie à quelques indicateurs chiffrés et le bonheur des hommes à la croissance du PIB, mais au fait qu'au-delà de mes quelques compétences en matière économique, j'ai longtemps

¹ Il me faut ici remercier Florent Clouet, collaborateur de Patrick Chamoiseau, en charge du Plan d'actions pour le développement de la Martinique, dont les conseils et remarques ont largement nourri ma réflexion.

dirigé un magazine économique et social qui considère précisément que l'économie n'est pas une fin en soi et qu'elle n'est qu'un moyen et que l'essentiel de ce qui fait sens, dans la vie, dans nos vies, se joue ailleurs.

On pourrait aussi mettre en cause ma légitimité au motif de mon absence de liens avec cette île. Qui suis-je donc pour parler de la situation de la Martinique ? Mais, après tout, cette faiblesse peut se révéler aussi une force, en ce sens qu'elle me donne la distance nécessaire pour voir au-delà de l'arbre qui cache la forêt ou oser dire que le Roi est nu.

Les problèmes auxquels est confrontée aujourd'hui l'économie martiniquaise sont évidemment, pour une large part, propres à l'île, à son passé, à son mal développement, mais ils sont aussi la déclinaison martiniquaise des problèmes auxquels l'humanité dans son ensemble est aujourd'hui confrontée. De fait la triple crise économique, sociale et écologique se manifeste ici et là dans des termes différents. Mais une chose est sûre, il va nous falloir tous, où que nous vivions, changer de modèle si l'objectif commun que nous partageons est de parvenir à nourrir, loger, vêtir, éduquer, soigner les dix milliards d'hommes et de femmes que comptera demain notre petite planète.

Dans cette perspective, les problèmes posés, et les solutions à mettre en œuvre ne sont que la déclinaison martiniquaise de solutions à mettre en œuvre partout ailleurs.

Les enjeux pour la Martinique sont donc à la fois de prendre en compte les contraintes qui résultent du mouvement du monde et de l'héritage de son histoire, et de faire sa nécessaire adaptation à ce mouvement qui peut aussi se révéler riche d'opportunités. De rendre le souhaitable désirable. Un enjeu qui dépasse de très loin les seules questions économiques.

A mes yeux, l'avenir de l'île passe par une profonde transformation structurelle de son modèle de développement économique et social.

Dans cette perspective, le vrai réalisme est d'oser imaginer une voie nouvelle, plus résiliente, plus participative, plus porteuse de bien-être et de bien-vivre pour tous.

Penser l'avenir ne veut pas dire s'abstraire des contraintes du présent. Il ne s'agit pas de faire oublier les difficultés du court terme. L'enjeu est de dessiner un chemin viable dans la durée et propre à répondre aux problèmes du présent.

De fait, face aux difficultés que connaît la Martinique, il est absolument nécessaire d'agir à court terme pour relancer l'activité, pour accroître l'emploi ou le pouvoir d'achat. Mon propos est que cela ne doit pas non plus conduire à brider l'imagination. Et conclure un peu trop rapidement qu'il est urgent de ne rien modifier, sinon à la marge, tant les pesanteurs sont lourdes, tant l'histoire pèse d'un poids déterminant dans les structures actuelles de l'économie martiniquaise.

En effet, si les pesanteurs sont lourdes, si les structures héritées du passé peuvent sembler bien difficiles à modifier, il est pourtant essentiel de s'y atteler, car le modèle actuel est non seulement insupportable pour ceux qui en sont les victimes, mais aussi insoutenable dans la durée. Autant dire qu'y compris ceux qui en « profitent » aujourd'hui ont, eux aussi, intérêt au changement. Il est ainsi à la fois nécessaire et souhaitable de construire progressivement une Martinique moins dépendante, plus responsable et plus résiliente.

Nous commencerons donc par un peu d'histoire avant de décrire la situation présente.

Le poids du passé

La situation économique et sociale de la Martinique, comme des autres départements d'outre-mer, est, du point de vue du roman national français, le reflet d'une histoire douloureuse. Ces îles à sucre, peuplées majoritairement de populations africaines déportées de force pour

travailler comme esclaves sur les plantations, ont connu un destin qui est à la fois le produit des luttes émancipatrices de leurs peuples, mais aussi des contradictions des élites hexagonales. Le statut actuel de l'île en témoigne : en caricaturant, on pourrait dire que la droite hexagonale a souhaité conserver les départements d'outre-mer par nostalgie de l'empire, tandis que la gauche, en raison des valeurs qu'elle incarne, s'est vu contrainte, avec plus ou moins de bonne volonté, de les intégrer à la République, de leur reconnaître la qualité de départements français à part entière, avec les droits qui vont avec. Ou, à peu près.

Résultat, ces anciennes îles à sucre, à près de 7 000 kms de la France hexagonale, sont aujourd'hui plus ou moins considérées comme une partie intégrante de la République. Pourquoi plus ou moins ? Parce que c'est bien le cas. Plus, dans la mesure, où les habitants de la Martinique ont la nationalité française, exercent leur droit de vote aux scrutins nationaux et européen, Plus, parce qu'ils bénéficient de la parité en matière de protection sociale et de salaires, à quelques nuances près. Plus, parce que l'espérance de vie des Martiniquaises et des Martiniquais est désormais identique à celle observée en France hexagonale (en dépit d'une mortalité infantile qui demeure trop élevée). Plus, parce que le taux de réussite au bac, atteint un niveau voisin de celui de l'hexagone, même si l'échec scolaire y demeure préoccupant.

Mais moins aussi, parce que l'économie des départements d'outre-mer, à commencer par celle de la Martinique, demeure prisonnière d'un passé qui ne passe pas. La France hexagonale a souhaité conserver les départements d'outre-mer, mais sans penser leur futur dans la République. Elle s'est montrée prête à distribuer du revenu, à rémunérer des fonctionnaires, mais elle ne s'est pas réellement soucieuse de leur construire un avenir, en vertu même de cette vieille pratique républicaine qui consiste à instrumentaliser le principe d'égalité pour masquer voire nier des différences réelles qui justifieraient des mesures spécifiques. D'où la situation qui prévaut aujourd'hui, cette sorte d'anti-

modèle économique dont est victime la Martinique, issu de cette intégration inégale à la République.

Une économie profondément dépendante

Concrètement, l'économie martiniquaise d'aujourd'hui, quand on la résume aux chiffres, peut être caractérisée comme une économie sous perfusion, étroitement dépendante des transferts issus de la France hexagonale. Cette dépendance se lit tout d'abord à la faiblesse de la production locale, qu'elle soit destinée au marché local, ou à l'exportation. Les cultures d'exportation traditionnelles (banane, rhum) pèsent désormais moins de 2 % du Pib, leur régression s'étant faite sans qu'émergent de nouvelles activités. Ces exportations, pour ce qui concerne la banane, - 39 % des exportations hors produits pétroliers - ne perdurent que du fait du régime préférentiel qui leur est accordé face à la concurrence des bananes dollars. La production sucrière baisse fortement, la canne étant très majoritairement valorisée sous forme de rhum, qui représente désormais 19 % des exportations hors produits pétroliers.

Au-delà de ces produits « coloniaux », l'activité agricole peine à se redéployer pour satisfaire le marché local ou développer de nouvelles filières à l'exportation qui tireraient profit du potentiel considérable de l'île.

Le tourisme, perçu par les décideurs hexagonaux, – mais aussi la population martiniquaise - comme le second pilier de l'économie martiniquaise, a vu ses recettes diminuer au cours de la dernière décennie – le secteur de l'hôtellerie-restauration pèse 2 % seulement de la valeur ajoutée en 2013. Il n'apporte qu'une contribution finalement assez limitée à l'activité. Le nombre de nuitées a néanmoins dépassé 1 300 000 en 2012 et 2013 (480 000 touristes en 2013 dont 80 % en provenance de l'hexagone) et le taux d'occupation du parc hôtelier se rapproche de 60 %. Quant à l'activité croisières, elle connaît une

certaine embellie, mais n'apporte encore que peu de ressources à l'économie locale.

En pratique, la Martinique importe donc la plus grande partie des biens qu'elle consomme et n'exporte que très peu, d'où un déséquilibre majeur de ses échanges extérieurs. En 2014, le taux de couverture des importations par les exportations n'a pas dépassé 21 % : selon l'Insee, les importations se sont ainsi élevées à près de 2,700 milliards d'euros, alors que les exportations s'élevaient à 567 millions d'euros dont près des deux tiers sous forme de produits pétroliers raffinés liés à la présence de la SARA à Fort-de-France. Cette dépendance aux importations ne concerne pas seulement les produits industriels ou à forte intensité technologique que la taille limitée du marché local et les contraintes de l'insularité ne permettent guère de développer sur place. On la constate également dans le domaine des produits de consommation courante. La Martinique demeure ainsi fortement dépendante de l'extérieur pour son alimentation, en partie assurée par des productions importées d'Europe. Elle a ainsi achetées en 2013 pour plus de 500 millions d'euros de produits alimentaires bruts ou transformés à l'extérieur.

Le taux d'approvisionnement en fruits et légumes, en dépit du potentiel agricole local, atteint seulement 42 % en 2013 (18 093 tonnes produites localement pour 25 345 tonnes importées et 688 tonnes exportées). Quant à la production de viande, elle ne couvre que 15,9 % de la demande (en 2013).

Or, non seulement l'offre locale ne répond pas à la demande, mais la contribution aux échanges des cultures d'exportation traditionnelles – banane, rhum - est loin de compenser le coût des importations, puisque la valeur des exportations de produits agricoles et agro-alimentaires atteint seulement 134 millions d'euros ! Au point qu'on dit parfois que les exports alimentaires servent d'abord à remplir les conteneurs afin qu'ils ne fassent pas le voyage de retour à vide... On mesure ici

combien la réorientation de la politique agricole est nécessaire, avec pour objectif une meilleure satisfaction des besoins des Martiniquais et un développement de nouveaux créneaux à l'exportation. Une transformation qui ferait sens, socialement, économiquement, mais aussi, en termes de santé publique - au-delà des enjeux sanitaires liés à l'utilisation du chlordécone -, car la dépendance aux importations de la Martinique en matière agro-alimentaire s'accompagne de l'adoption de modèles alimentaires qui concourent à la forte prévalence de l'obésité ou du diabète dans la population (cf. www.ars.martinique.sante.fr).

Cette dépendance à l'égard des produits importés s'accompagne d'une orientation du commerce extérieur de l'île plus dictée par l'histoire que par la géographie. 52.4 % des importations proviennent de France hexagonale et 82 % d'Europe. Les échanges avec l'environnement caraïbe, et au-delà américain, demeurent extrêmement faibles, en dépit de sa proximité, si l'on exclut l'activité de la SARA, importatrice de produits pétroliers bruts et exportatrice de produits pétroliers raffinés à destination des autres départements d'outre-mer de l'espace caraïbe.

Les importations en provenance de la Caraïbe pèsent 3.7 % du total (hors Guadeloupe et Guyane, qui pèsent 4.3 %) et 2.4 % des exports (hors Guadeloupe et Guyane qui pèsent plus de la moitié des exports du fait de la SARA). Cette orientation géographique des échanges, en dépit de la volonté politique des responsables de la région d'affirmer son appartenance à l'espace caraïbe, tend donc à renforcer le lien de dépendance avec la France hexagonale.

Une grave pénurie d'emplois

La faiblesse de la production locale se reflète dans la structure de l'emploi, très spécifique, sur les plans quantitatif et qualitatif. Sur le plan quantitatif, l'économie martiniquaise est caractérisée par un sous-emploi très important. Le chômage (DEFM A) touche officiellement près de 44 100 personnes soit près de 24 % de la population active

(janvier 2015). Deux jeunes sur trois sont au chômage pour les 15-24 ans.

Le taux d'emploi, c'est-à-dire la part de la population active occupée au sein des 15-64 ans s'élève à 41 % seulement contre 64,1 % en France hexagonale et le taux d'activité est de 53,1 % contre 71,1% (en 2013). Des données qui témoignent de l'importance du sous-emploi. En pratique, une part significative de la population est découragée de chercher un emploi salarié, faute de demande, et vit chichement des maigres revenus tirés d'activités informelles – les « djobeurs » - , souvent complétés par des aides sociales. Une pénurie d'emplois qui conduit une part significative des jeunes les plus qualifiés à aller chercher fortune sous d'autres cieux, en France et en Europe, mais aussi en Amérique du Nord.

Sur le plan qualitatif maintenant, la faiblesse de l'économie martiniquaise se lit tout d'abord à la place occupée par les services non marchands dans la valeur ajoutée et l'emploi. On compte ainsi 40 800 emplois dans les trois fonctions publiques (16 100 dans la fonction publique d'Etat, 16 300 dans la fonction publique territoriale et 8 400 dans la fonction publique hospitalière) alors que la population active occupée totale ne dépasse pas 130 000 personnes (dont 122 500 salariés) pour 386 000 habitants. La fonction publique, à elle seule, pèse donc 30 % de l'emploi total auquel faut ajouter près de 20 % d'emplois non marchands hors fonction publique salariés hors statut des collectivités, salariés du secteur associatif, emplois aidés). Au total, ce sont ainsi 507 500 salariés qui travaillent dans les services non marchands, soit près d'un salarié sur deux. On ne sera pas surpris, dans ces conditions, que la part des services non marchands dans la valeur ajoutée atteigne 39,6 %, alors qu'elle tourne autour de 20 % en France hexagonale, une différence considérable qui tient au faible développement de l'emploi marchand. Ainsi, les dépenses de fonctionnement et d'investissement des collectivités locales pèsent

24 % du Pib de l'île contre 12 % dans l'hexagone. Au-delà de l'importance de l'emploi non-marchand, un autre symptôme de la faiblesse de l'économie martiniquaise se lit à l'importance des activités liées au commerce et à la distribution dans l'emploi marchand. Ces activités emploient de l'ordre d'un tiers des salariés des secteurs marchands (et 16,4 % du total des emplois salariés). Ce poids des activités commerciales et logistiques, au détriment des activités de production de biens et services, est un autre symptôme majeur de la dépendance de l'île : la Martinique consomme, mais elle produit peu.

Une perfusion hexagonale inégalement répartie

La Martinique est donc étroitement dépendante des transferts provenant de l'hexagone et désormais, de l'Union européenne. Au-delà des aides et mesures fiscales spécifiques liées au statut ultra-marin ou ultra-périphérique, comme on dit dans le jargon européen, ces transferts passent notamment par les salaires versés aux agents publics, qui bénéficient en outre d'une prime de vie chère spécifique. De quoi soutenir la demande et donc, les importations et, partant, les activités commerciales. La boucle est bouclée. On ne s'étonnera pas, en conséquence, que près des deux tiers des emplois sont localisés sur l'agglomération de Fort-de-France, là où se concentrent les activités portuaires, le grand commerce et les administrations.

La redistribution assurée par la protection sociale contribue enfin à soutenir le pouvoir d'achat des plus pauvres, dans un contexte marqué par un chômage structurel massif et de fortes inégalités de revenus et de patrimoine. Si le Pib par tête atteint désormais 21 500 euros, soit les 2/3 du niveau atteint en France hexagonale (31 000 euros) - ce qui situe la Martinique a un niveau voisin de celui constaté dans les régions les plus pauvres de l'hexagone -, il est cependant très inégalement réparti. Certes, un important rattrapage a été observé sur les dernières décennies qui se lit dans l'évolution très positive des conditions de vie de la masse des ménages, en termes de logement, d'accès à l'éducation, d'accès aux

soins de santé. Mais la part des foyers fiscaux qui déclare un revenu inférieur à 10 000 euros par an atteint 47 % contre 24 % dans l'hexagone (données fiscales 2012), une conséquence directe du sous-emploi de masse. On compte ainsi 42 000 allocataires du RSA, dont plus de 83 % au titre du RSA socle (données octobre 2014). La part de la population qui vit sous le seuil de pauvreté devrait d'ailleurs encore s'accroître à l'avenir si rien n'est fait, avec l'augmentation du nombre de plus de soixante ans dans la population totale. Car une grande partie de ces futurs retraités – qui sont d'ailleurs des retraitées - n'ont souvent pas cotisé suffisamment pour bénéficier de droits à pension corrects, faute d'avoir exercé un emploi formel suffisamment longtemps.

Complétons le tableau en notant que le système fiscal demeure archaïque, et concourt à entretenir cette dépendance. Certes, l'octroi de mer taxe les importations de manière différenciée, mais il apparaît néanmoins comme un mauvais substitut à une fiscalité moderne, assise sur le revenu et la consommation, et réellement favorable au développement. Les recettes provenant de l'octroi de mer (184 millions d'euros en 2013) demeurent ainsi supérieures à celles de la TVA (168,5 millions d'euros). Tout le problème étant que le premier revient aux collectivités locales et la seconde à l'Etat...

Des élites encore trop en phase avec cette situation.

Les élites économiques dominantes profitent de cette situation. Les principales fortunes martiniquaises ont, elles aussi, quitté les plantations pour aller dans l'En-ville, où elles prospèrent dans le commerce et les activités liées aux importations... La concession automobile a succédé à l'habitation. On a planté du béton à la place de la canne pour reprendre l'expression de Jean Crusol ! La capacité de ces élites à porter un autre développement, au-delà des initiatives prises par une minorité, demeure à démontrer, même si des voix toujours plus nombreuses s'élèvent pour appeler à un changement de modèle.

Les élites politiques ont aussi leur part de responsabilité. Si elles se désolent de cet état de fait, *de facto*, elles ont longtemps concouru à le reproduire, avec la complicité des autorités hexagonales : le développement de la fonction publique locale a aussi été un moyen d'acheter la paix sociale.

Pourtant, le maintien d'une telle dépendance n'est pas acceptable. Elle constitue à tous égards une insulte à la dignité de la population martiniquaise. Et on peut dire que l'affirmation qu'a su porter avec force Aimé Césaire dans le domaine culturel en son temps risque de perdre son sens quand s'installe dans la durée un tel modèle économique. Comment préserver et défendre son identité quand celle-ci n'est pas portée, en parallèle, par une affirmation dans le champ économique et social qui rompe le cercle vicieux de la dépendance ? Comment être fier d'être martiniquais quand la quête de bien-être, de bien vivre individuel et collectif se réduit à une fuite en avant dans un consumérisme ostentatoire, qui satisfait au fond assez peu ceux qui en bénéficient et engendre frustration et violence chez ceux qui en sont exclus ?

La légitimité d'une large partie des élites politiques martiniquaises, sans que cela ait toujours été clairement assumé, demeure encore aujourd'hui étroitement dépendante de leur capacité à assurer la pérennité des financements en provenance de l'hexagone qui soutiennent cette économie de consommation. Des financements qui permettent de multiplier les emplois publics et para-publics et, au-delà, d'injecter le pouvoir d'achat qui fait vivre, mais mal-vivre, la Martinique. Plus grave, cette hypertrophie de l'administration s'accompagne paradoxalement, dans de nombreux domaines, d'une insuffisante offre de services à la population. Bref, la Martinique, c'est trop de consommation et pas assez de production. Trop d'argent – mal réparti - et pas assez d'emplois et d'activités. Mais c'est aussi trop de

bureaucrates, et pas assez de crèches, ni de services aux personnes âgées.

Or, la population de l'île est vieillissante. La Martinique compte aujourd'hui 386 000 habitants sur 1128 km². Une forte densité de population donc, concentrée sur le bassin de Fort-de-France. Mais l'indice conjoncturel de fécondité est cependant désormais inférieur à celui observé dans l'hexagone (1,94 contre 2,0) ce qui n'assure plus le renouvellement des générations. Dans le même temps, on compte encore un nombre de grossesses précoces élevées : une jeune martiniquaise sur dix, parmi celles ayant entre 20 et 30 ans en 2010, était déjà mère avant vingt ans, un pourcentage cependant divisé par deux en quarante ans. Le nombre de familles monoparentales demeure également élevé puisque 46 % des enfants vivent dans une famille monoparentale contre 11 % dans l'hexagone, une situation héritée de l'histoire mais qui concourt à placer nombre d'enfants dans une situation de pauvreté préjudiciable, en dépit des solidarités de proximité et familiales propres à l'île.

Le faible dynamisme démographique de l'île est d'autant plus préoccupant que la part des personnes âgées dans la population martiniquaise, longtemps limitée, va exploser dans les prochaines décennies. Déjà, entre 1992 et 2012, la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans est passée de 13,9 % à 22 % de la population totale. La pyramide des âges devrait continuer à se déformer au point que, selon les projections de l'Insee, la Martinique devrait être la région la plus vieille après la Corse en 2040. Le poids des plus de 60 ans rapporté aux 20-59 ans devant passer de 35,3 % en 2007 à 101,8 % en 2040. Une évolution qui tient à la baisse de la fécondité, au retour au pays de retraités de la génération du baby-boom, à l'allongement de l'espérance de vie mais aussi à l'émigration vers la France hexagonale d'une partie de la population en âge de travailler. Ainsi, en 2008, ¼ de la population née en Martinique – 117 000 personnes – résidait dans

l'hexagone. Dans ce contexte, le nombre de places en structures d'hébergement pour personnes âgées était de 54.5 pour 1000 habitants de plus de 75 ans contre 126.6 dans l'hexagone. De même l'offre des SAAD et des SSIAD est très inférieure à la moyenne (15.3 places contre 19.9 dans l'hexagone). Les décideurs locaux comptent encore bien trop sur les solidarités familiales et de proximité – qui ne peuvent jouer un rôle que complémentaire – ou sur le recours au travail informel pour prendre en charge les besoins dans ce domaine.

La départementalisation n'a donc pas permis un réel développement économique, qu'il soit autocentré ou intégré à l'économie hexagonale. En revanche, elle a facilité le développement des flux migratoires, imposant à toute une partie de la jeunesse martiniquaise, et au-delà antillaise, de venir satisfaire les besoins de main d'œuvre métropolitain. Le phénomène a été particulièrement marqué à la grande époque du Bumidom, quand l'hexagone manquait de main d'œuvre et a utilisé la population antillaise, de nationalité française, et relativement qualifiée comme « immigrés » de la fonction publique. Aujourd'hui encore, on l'a dit plus haut, le bilan migratoire de la Martinique demeure négatif, une partie de la jeunesse qualifiée allant chercher fortune ailleurs, ou s'abstient de revenir au pays, les études terminées, faute de perspectives. Résultat : la population de l'île stagne, voire diminue légèrement. La Martinique n'est pourtant pas dépourvue d'attraits. En témoigne le fait que les immigrants représentent 18 % de la population de 18 à 79 ans même si deux cinquièmes d'entre eux ont un lien familial avec l'île.

Et pourtant, ça ne marche pas si mal que ça.

Les flux de revenus injectés, grâce à la parité des revenus et des aides sociales vis-à-vis de l'hexagone, ont cependant un effet d'entraînement en termes économique et social qu'il ne faut pas non plus sous-estimer. On a vu que le niveau de vie des Martiniquais qu'on le mesure en termes de Pib par habitant ou en considérant des indicateurs plus qualitatifs

comme l'espérance de vie, la qualité des logements, l'accès à l'éducation, s'est formidablement amélioré au cours des dernières décennies, même si les répercussions de la crise financière de 2008 ont freiné le mouvement dans la période récente.

L'argent injecté a ainsi un impact réel sur l'activité de nombreux secteurs, soit directement, soit indirectement. Dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la sécurité, de la voirie et de l'environnement, des soins personnels, des services à la personne, de la restauration, de l'artisanat du bâtiment, c'est toute une économie résidentielle qui s'est développée. Le poids des services non-marchands est important certes, mais ils concourent aussi de manière déterminante au bien-être de la population ! Par ailleurs, on observe également un réel dynamisme des services marchands et de l'artisanat, au-delà des difficultés présentes, qui témoigne du sens de l'initiative de la population de l'île. Ainsi, ce sont moins les entrepreneurs qui manquent, que les entreprises, pour des raisons qui tiennent aux facteurs structurels qui limitent leur croissance, à commencer par le manque de formation des entrepreneurs.

Autre facteur positif, le niveau d'éducation, la qualité des infrastructures, des services publics, en dépit de faiblesses qu'il ne faut pas minimiser, donnent à l'île un réel potentiel et peuvent demain la rendre plus attractive.

Enfin, la dépendance de la Martinique, mais le raisonnement vaut pour tous les Dom, doit être relativisée. Au fond, elle semble d'autant plus forte, vue de France hexagonale, que ces départements sont lointains, différents, et qu'on attendrait d'eux, oubliant ainsi un peu vite le poids de l'histoire, qu'ils soient autosuffisants. Mais, d'autres territoires métropolitains connaissent une situation qui n'est pas si éloignée, à commencer par la Corse par exemple, dont l'histoire, pour être très différente, a produit des résultats voisins : conquête quasi-coloniale, coupes claires dans la population durant le premier conflit mondial,

mise sous tutelle des élites locales, déculturation et émigration massive. Mais, au-delà même de la Corse, d'autres régions de France voient leur économie dépendre très largement de la dynamique résidentielle nourrie par les transferts sociaux et les salaires versés aux agents publics.

Observons d'ailleurs qu'y compris dans les bassins d'emploi les plus développés sur le plan industriel, en France ou ailleurs dans le monde développé, 80 % des emplois sont désormais offerts par les services et le bâtiment, du fait de la très haute productivité des activités industrielles et agricoles.

Sans minimiser les problèmes de l'île, il ne faut donc pas non plus les dramatiser à l'extrême car cela conduit à minimiser sa capacité de rebond. Trop de Martiniquais et de Martiniquaises se complaisent dans une vision très négative de l'économie de l'île, reprenant au fond à leur compte la désespérance peinée qu'expriment en « off » les élites hexagonales quand elles évoquent la situation des DOM. On a trop vite fait de considérer, au vu des difficultés des filières exportatrices traditionnelles, que l'économie martiniquaise ne produit aucune richesse. Mais non ! En fait, la Martinique produit énormément de richesses, et des vraies richesses. Sans doute, elle ne produit pas de voitures ou de smartphones, mais elle produit de l'éducation, des soins de santé, elle construit et entretient ses infrastructures, elle produit de la musique, de la culture, des services aux personnes. Elle dispose d'immenses gisements en matière d'énergies renouvelables qui ne demandent qu'à être exploités et sa fantastique biodiversité est un atout à valoriser de multiples manières. Enfin, sa caractérisation de « région ultra-périphérique », vue d'Europe, ne doit pas faire oublier qu'elle est au cœur d'un espace caribéen qui regroupe près de 300 millions d'habitants.

L'enjeu, pour la Martinique, n'est pas de devenir la Corée du Sud, mais de savoir s'appuyer sur ses ressources naturelles et culturelles, pour

construire une société du mieux vivre, du bien-vivre ensemble, tout en trouvant sa place dans son environnement, qu'il soit lié à l'histoire ou à la géographie !

Pourquoi le changement est inévitable

Le débat, à mieux y réfléchir, n'est pas de savoir si la Martinique doit changer ou non. Elle n'a pas le choix. Le changement est nécessaire, tout l'enjeu est qu'il soit pour le meilleur. La situation actuelle n'est en effet pas durable. Elle n'est pas durable politiquement parce que la France hexagonale ne va pas éternellement maintenir le même niveau de financement sans s'interroger sur sa légitimité, alors que la pression sur les dépenses publiques se fait forte et que les besoins à satisfaire, dans l'hexagone, sont considérables.

Elle n'est pas durable sur le plan écologique, parce que l'économie actuelle, compte tenu de sa dépendance, du poids de la voiture individuelle dans les déplacements – le taux de motorisation atteint 519 véhicules pour 1000 habitants contre 486/1000 dans l'hexagone -, d'un parc de bâtiment aux normes trop souvent mal adaptées au climat – ce qui augmente le recours à la climatisation -, rend l'île étroitement dépendante d'importations d'énergies fossiles non renouvelables tout en l'exposant aux risques naturels majeurs.

Elle n'est pas durable non plus socialement car le poids du chômage de masse – deux fois le taux observé en métropole, plus d'un jeune sur deux hors l'emploi – délite le tissu social, et affaiblit un des facteurs majeurs d'attractivité de la Martinique pour ses résidents comme pour ceux qui viennent la visiter : la sécurité des biens et des personnes. Quand la Martinique manifeste, les revendications se cristallisent généralement sur la question du pouvoir d'achat des « inclus », mais l'enjeu, c'est aussi, voire d'abord, de répondre aux demandes implicites de ceux qui ne manifestent plus, parce qu'ils se sentent exclus, sans avenir, et n'ont pas les ressources permettant d'émigrer.

Que faire ?

On en arrive donc à la question du *Que faire ?* La réponse tient en une phrase : construire une économie martiniquaise plus soutenable, orientée vers la satisfaction des besoins de ses habitants, dans toutes les dimensions.

A l'évidence, deux objectifs majeurs doivent être poursuivis :

- le premier consiste à développer les productions locales pour mieux répondre aux besoins, en commençant par l'agriculture et l'énergie, de quoi développer l'emploi tout en réduisant la dépendance aux importations ;
- la seconde consiste à développer les points forts qui peuvent être le support d'exportations accrues en s'appuyant sur les ressources humaines et naturelles de l'île.

Ces deux objectifs peuvent s'appliquer aux mêmes activités. Le développement de filières agro-alimentaires et agro-industrielles valorisant la biodiversité locale ou l'émergence d'une expertise en matière d'énergies renouvelables sont à la fois une voie de sortie de la dépendance aux importations tout en pouvant être le support d'exportations de services vers la Caraïbe.

Reste à bien comprendre les limites imposées par le contexte martiniquais. La substitution aux importations, nul n'imagine qu'elle pourrait consister à produire demain toute une gamme de produits industriels complexes à destination du marché local compte tenu de l'étroitesse du marché et des coûts de main d'oeuvre. En fait, la sortie de la dépendance ne viendra pas seulement du développement, de la diversification et de la polyvalence de l'offre locale, mais aussi de la

transformation de la structure de la demande. Développer l'agriculture locale, par exemple, suppose à la fois de relancer la production, mais cela passe aussi par la valorisation de pratiques alimentaires qui réinventent la tradition. Il faut aussi développer des techniques de bâtiment adaptées au climat et aux risques majeurs utilisant au maximum les ressources locales et développer les transports en commun afin de promouvoir les économies d'énergie (90 % de la demande finale d'énergie vient du bâtiment résidentiel et des transports) tout en développant la production renouvelable – 5.8 % seulement du mix énergétique aujourd'hui. Enfin, il faut mettre en place une économie du *care* mobilisant les communautés, via le développement de structures relevant de l'économie sociale et solidaire.... Dans cette perspective, la promesse portée par l'économie sociale et solidaire fait sens en Martinique : celle d'une économie qui répond aux besoins de manière soutenable, qui donne la priorité aux personnes et à l'emploi plutôt qu'au profit, qui privilégie le local, les circuits courts, la coopération, l'ancrage dans le territoire. A cette fin, il faut promouvoir de nouvelles formes de coopération entre acteurs, de nouvelles formes de réponse aux besoins qui s'appuient sur la mobilisation de l'épargne de proximité, sur le bénévolat, sur la réciprocité, et mobilisant des formes de sociabilité anciennes qui associent échange économique et lien social.

L'enjeu est bien de construire une économie qui consomme moins de biens et produit plus de liens. Une économie plus sobre, plus orientée vers la satisfaction des besoins fondamentaux. Concrètement, importer moins d'automobiles, et consommer plus de biens et services locaux, intenses en emploi, mais aussi intenses en lien social, en vivre ensemble, en affirmation culturelle.

Au-delà, il faut investir pour développer de nouvelles filières d'activité valorisant les points forts de l'île. Ce qui suppose de définir des priorités et un cadre stable permettant à l'initiative privée de jouer son rôle.

L'enjeu ici n'est pas seulement de multiplier les entreprises mais surtout de faire monter en gamme les entrepreneurs martiniquais. Il faut parvenir à développer les entreprises existantes tout en créant les conditions du développement de nouvelles activités. La culture de la consommation doit laisser la place à une culture de la production, à une culture de l'offre.

La promotion de l'entreprise, la montée en gamme des entrepreneurs martiniquais est une condition de la sortie du modèle actuel. L'enjeu est de développer un modèle où la Martinique produit une large partie des richesses qu'elle entend consommer, où la Martinique développe les activités qui répondent aux besoins sociaux majeurs - éducation, santé, prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées, logement, alimentation, transports, accès à l'énergie – tout en affirmant ses points forts face au reste du monde.

Agir pour l'offre, développer la production locale de biens et surtout de services, ce n'est pas seulement un enjeu économique ou en termes d'emploi, c'est aussi un enjeu sociétal, en termes de qualité de vie collective, de dignité retrouvée, de pouvoir d'agir – de *capabilities* croissantes – données à chacun et à tous. C'est donner un contenu concret à l'affirmation identitaire. Une part de l'objectif tient ici dans les moyens mis en œuvre pour l'atteindre. Dit autrement, l'enjeu ne tient pas seulement à ce que la Martinique peut produire en plus, aux services qu'elle peut délivrer, qu'à la manière plus ou moins inclusive et participative avec laquelle ce sera fait, qu'à la dignité retrouvée, à la confiance dans l'avenir redonnée, autant de conditions d'une sortie de la dépendance présente.

Rendre les aides et la fiscalité plus efficaces

Une Martinique qui retrouve la maîtrise de son avenir, ce n'est pas pour autant une Martinique qui doit renoncer aux transferts en provenance de l'hexagone. Quel que soit le futur institutionnel de l'île, la France

hexagonale va conserver durablement un devoir historique, moral, envers la Martinique. Mais le devoir des responsables économiques et politiques locaux, en contrepartie, est, sans renoncer à ces transferts, de créer les conditions qui peuvent permettre d'en améliorer l'effet multiplicateur, et le niveau de satisfaction des besoins des Martiniquais qui en résulte, en agissant pour améliorer l'efficacité des services publics, en favorisant la diversification et la compétitivité des entreprises du secteur privé.

Dans ce contexte, un certain nombre de dispositifs élaborés pour stimuler le développement économique local, spécifiques à l'outre-mer, ne semblent pas toujours avoir les effets attendus en termes de créations d'emploi, et tendent plutôt à entretenir la dépendance de l'île et notamment la consommation de ressources exogènes. Leur effet multiplicateur sur l'activité s'en trouve réduit d'autant. De même, le système fiscal spécifique qui s'applique en Martinique, et notamment l'octroi de mer suscite de nombreuses critiques.

Il serait donc souhaitable de réorienter certains dispositifs, soit pour leur faire mieux remplir l'objectif pour lequel ils ont été conçus, soit pour les mettre au service de nouvelles priorités. Quatre dispositifs devraient ainsi particulièrement être transformés : la défiscalisation, les exonérations de cotisations sociales, la prime de vie chère dont bénéficient les agents publics et les zones franches d'activité. Enfin, il serait souhaitable de moraliser les relations entre pouvoirs publics et secteur privé et de réformer l'octroi de mer.

Améliorer l'efficacité de la défiscalisation

Les effets pervers des mesures de défiscalisation sont désormais bien connus. Ils ont favorisé un surinvestissement dans certains secteurs, notamment l'équipement hôtelier, sans que les bases d'une exploitation durable des établissements ainsi créés n'aient été assurées. Il serait souhaitable de réorienter le bénéfice de ces mesures de diminution du

coût du capital de manière à favoriser les investissements dans des domaines pérennes.

Il serait également souhaitable de mieux encadrer les cabinets qui réalisent le montage des opérations de défiscalisation et qui captent au passage de 8 à 10 % de la base éligible des projets. Enfin, il faut améliorer l'échange d'informations entre les administrations fiscales et les services instructeurs d'aides publiques afin d'éviter un cumul d'aides excessif. Enfin, dernière proposition, on pourrait réorienter les mesures de défiscalisation logement de manière à encourager la rénovation et la réhabilitation des maisons de centre bourg.

Exonérations de cotisations sociales

Différents dispositifs d'exonérations de cotisations sociales se sont succédé au cours des dernières années principalement centrés sur les bas salaires et les petites entreprises. Ces dispositifs, coûteux pour les finances publiques, puisque le manque à gagner pour les organismes sociaux doit être compensé par le budget de l'Etat, ont des effets difficiles à évaluer. Il serait également souhaitable de différencier les modalités et la nature des exonérations de cotisations sociales patronales selon les activités, de manière à soutenir plus fortement les activités potentiellement intenses en travail et du secteur de l'autosuffisance. On pourrait également imaginer, afin d'encourager le recours à la formation professionnelle et la reconnaissance des qualifications acquises par l'expérience, une exonération spécifique concernant les salariés ayant bénéficié d'une VAE ou d'un CQP ou encore d'une formation diplômante.

Prime de vie chère

Tous les agents titulaires de la fonction publique perçoivent une prime de vie chère qui majore leur traitement de 40 %. Ce dispositif, hérité de la départementalisation, dans un contexte où la plupart des fonctionnaires étaient d'origine métropolitaine, était destiné à rendre

plus attractive une mutation outre-mer. Les fonctionnaires d'origine locale n'avaient eu droit à l'époque qu'à une prime de niveau inférieur. Après de longs mouvements sociaux, le dispositif sera étendu à tous les agents publics dans les mêmes termes. Cet acquis historique, justifié par le haut niveau des prix à la consommation en Martinique, a cependant d'importants effets pervers. Il rend particulièrement attractifs les emplois dans la fonction publique puisque le salaire annuel moyen d'un salarié du privé en Martinique est d'environ 18 000 Euros alors que celui d'un fonctionnaire d'Etat atteint 33 000 Euros. Un écart considérable, même si le second est, en moyenne, plus qualifié. Cette distorsion freine la prise d'initiatives et la création d'activités dans le secteur privé. Elle concourt à renchérir les coûts de production locaux dans la mesure où elle tire vers le haut les rémunérations des personnels qualifiés dans le secteur privé. Elle pèse également sur les finances des collectivités locales qui consacrent une part trop considérables de leurs budgets à leur masse salariale au détriment des investissements. Enfin, compte tenu de la structure actuelle de la consommation et de la faiblesse de l'offre locale, cette prime de vie chère concourt à la reproduction de cette économie exogène, fondée sur les importations, dont le territoire doit sortir. Signalons enfin que l'écart du niveau de prix avec l'hexagone est évalué à 9,7 % en moyenne, mais atteint 29.5 % pour l'alimentaire, ce qui signifie qu'il pèse plus sur les plus pauvres et moins sur les salariés correctement rémunérés. La prime de vie chère bénéficie *de facto* à la fraction de la société qui n'en aurait pas le plus besoin et concourt à la montée des inégalités observée ces dernières années, que souligne l'étude sur la formation des prix dans les DOM réalisée par le cabinet Syndex en 2011.

Il serait donc souhaitable de sortir progressivement de ce dispositif, tout en veillant à ne pas perdre les financements qui lui sont liés et leur effet multiplicateur mais en le redéployant dans des mesures à fort impact social et économique. On pourrait utiliser ces sommes par

exemple à développer des exonérations de cotisations sociales au profit des jeunes de manière à réduire le travail informel ou à des mesures de soutien au pouvoir d'achat en produits locaux des plus pauvres, ou encore pour soutenir le développement des services à destination des personnes âgées... Une autre piste serait de verser une partie de cette prime sous forme d'une monnaie complémentaire qui ne pourrait être dépensée qu'en biens et services produits localement auprès de commerçants agréés.

Les zones franches d'activité

Le dispositif des zones franches d'activité est aujourd'hui critiqué. Il diminue les rentrées fiscales et sociales sans avoir d'effets significatifs en termes de création d'emplois et d'activités. Il semble produire surtout un **effet d'aubaine** pour les entreprises qui en bénéficient. D'où l'idée de moduler voire de supprimer ce dispositif spatial par un renforcement des emplois francs dans les secteurs de l'autosuffisance.

Moralisation des relations public-privé

Sur un territoire où l'action publique joue un rôle essentiel, la chasse aux subventions constitue une activité lucrative pour certains cabinets de conseil. Des projets d'investissement ou de développement à la faisabilité incertaine peuvent ainsi bénéficier de subventions sachant que les cabinets de conseil qui en assurent le montage indexent leur rémunération sur le montant des subventions obtenues. Il faudrait moraliser ces pratiques en assurant une meilleure surveillance des cabinets de conseil. De quoi améliorer l'efficacité des subventions aux entreprises qui seraient ainsi concentrées sur les projets les plus viables. Il importe également d'assurer un meilleur accompagnement de tous les porteurs de projets et que celui-ci soit assuré par une structure certifiée.

Il est également essentiel de lutter contre les conflits d'intérêts et d'assurer une plus grande transparence de la vie publique. Il serait ainsi souhaitable de restreindre plus strictement le cumul des mandats locaux

en excluant la possibilité pour les dirigeants des entreprises publiques d'occuper une fonction de même type dans une entreprise privée. Enfin, les élus locaux et responsables associatifs (dans les secteurs dépendant de fonds publics) devraient être tenus à fournir une déclaration d'intérêts et de patrimoine et s'engager à ne pas intervenir lors de l'examen de dossiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts.

Réformer l'octroi de mer

L'octroi de mer fonctionne comme une taxe à la consommation qui concernait historiquement les produits importés mais qui s'applique également aux productions locales, sachant qu'un certain nombre de productions locales – la liste est en cours de modification – bénéficie d'une exonération partielle, afin de soutenir leur compétitivité, en comparaison des produits similaires importés. Une mesure justifiée par les surcoûts liés à l'insularité. L'effet de l'octroi de mer sur les prix à la consommation est limité dans la mesure où les taux de TVA applicables en Martinique sont nettement moindres que dans l'hexagone. Il constitue une des sources de financement majeure des collectivités locales martiniquaises (45 % des recettes fiscales), dans un contexte où le rendement des autres impôts locaux demeure relativement faible. Le montant des recettes communales d'octroi de mer a atteint 182,8 millions d'euros en 2010 tandis que l'octroi de mer régional s'élevait à 68,7 millions d'Euros.

L'octroi de mer est critiqué dans la mesure où l'intérêt des collectivités locales est de maintenir un haut niveau d'importation afin de maximiser leurs ressources fiscales d'autant qu'il n'est qu'en partie applicable aux produits « de liste ». En outre, cette taxe, non déductible par les entreprises qui importent des biens nécessaires à leur activité renchérit les coûts de production locaux à la différence de la TVA. Enfin, étant perçues à l'entrée ou applicables aux productions locales y compris exportées, elle entraîne des effets pervers en raison des règles du marché intérieur Antillo-guyanais compte tenu du différentiel de taux

applicables en Guadeloupe et en Martinique. Certains produits importés passent ainsi par la Guadeloupe où les taux sont moins élevés, avant d'être réexportés en Martinique, ce qui rallonge encore les circuits de distribution...

Pour autant, il semble difficile de réaliser une réforme autre que très progressive et partielle de ce dispositif fiscal compte tenu de la ressource qu'il représente pour les collectivités, du fait qu'il n'apparaît pas envisageable à court terme de lui substituer un autre régime de protection plus efficace, compte tenu des règles européennes.

Développer les relations avec la Caraïbe.

Si le potentiel de développement de la Martinique seule est limité par sa taille, son insularité, sa population limitée, l'ensemble caribéen pèse d'un poids significatif, avec des coûts de transport potentiellement faibles pour autant que les infrastructures et les réseaux soient au rendez-vous. La spécialisation relativement proche des différentes îles laisse peu de perspectives de développement des échanges selon une logique ricardienne de coûts comparatifs – la Martinique ne va pas exporter du rhum à Cuba. En revanche, il y a sans doute des synergies à dégager dans la mesure où précisément, les autres îles de la Caraïbe sont dans une situation stratégique voisine. De quoi développer des relations de coopération, tout en valorisant les avantages relatifs de l'île. La Martinique est en concurrence frontale avec la République dominicaine en matière touristique (2.4 millions de touristes par an contre 400 000 en Martinique). Il lui faut assumer le différentiel de coûts, mais il ne suffit pas de décréter qu'on veut se spécialiser dans le haut de gamme pour y parvenir ! En revanche, l'île peut mettre en avant la qualité de son système de soins, la qualité du réseau routier permettant de découvrir les fabuleux paysages de l'île, la qualité de l'accueil... et poursuivre le travail de longue haleine entreprise pour rénover les centres bourg, mieux valoriser le patrimoine culturel local,

redynamiser le centre-ville de Fort-de-France, développer l'agrotourisme, etc.

Au-delà, au sein de l'espace caraïbe, l'enjeu est de se positionner plutôt sur des secteurs de services, en valorisant les atouts spécifiques de la Martinique, liés au niveau de qualification de sa main d'œuvre et à la qualité de ses infrastructures. Dans cette perspective, et c'est là que la compétitivité qualité joue d'un poids déterminant, il faut continuer de mettre le paquet sur l'éducation, ainsi que sur l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol, pour développer des exports de services à forte valeur ajoutée. Une politique qui demande une forte volonté politique, car l'investissement dans l'éducation et la formation est coûteux et n'a pas d'effet immédiat à la différence de l'investissement dans les infrastructures, qui permettent de couper quelques rubans avant la fin de son mandat.

Enfin, l'affirmation d'une appartenance à la Caraïbe fait sens, en donnant aux Martiniquais le sentiment qu'ils ne sont pas seulement les confettis de l'empire français, mais qu'ils appartiennent à un ensemble potentiellement cohérent. C'est donc une parole politique très forte. En revanche, il ne faut pas minimiser les difficultés. Les entreprises martiniquaises ne sont pas attendues comme le messie et les barrières non tarifaires peuvent être particulièrement élevées dans nombre d'îles voisines. Il faut sans doute être à la fois plus modeste et peut-être plus ambitieux, en réfléchissant aux opportunités à saisir pour une île dont les coûts sont élevés certes, mais qui constitue aussi une manière d'extrême-Europe à proximité du double continent américain.

Enfin, pour revenir sur la question fiscale, une grande partie des mesures à adopter supposent de mettre en œuvre de nouvelles régulations économiques, plus protectrices dans certains cas, sans doute moins protectrices dans d'autres. Il y a trop de libéralisme dans certains domaines, et pas assez dans d'autres. Créer un cadre favorable au développement relève de la responsabilité des autorités politiques : il

faut arrêter de prélever sur les flux en provenance de l'extérieur et taxer les revenus. Il faut développer une stratégie de protectionnisme éducatif, en appui à l'offre locale, et s'assurer que les producteurs locaux puissent d'un côté minimiser leurs coûts d'approvisionnement, condition de leur compétitivité, et de l'autre, être protégé d'une concurrence excessive dans la première phase de leur développement. Cela supposerait bien évidemment de définir de nouvelles règles du jeu internes, mais aussi dans les rapports avec l'hexagone et avec l'Union européenne (comme le suggère le rapport du président Serge Letchimy sur l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'UE).

La montée en puissance de la collectivité unique peut créer un cadre favorable à ces évolutions en mettant fin au fractionnement des politiques liées à la multiplicité des collectivités, aussi bien sur le plan spatial qu'en termes de compétences. En matière de transport, d'énergie, de gestion des déchets, de politique agricole, de prévention des risques majeurs, etc... il faut qu'une autorité unique s'exerce, et c'est ce qui est en train de se mettre en place progressivement. Une recentralisation d'autant plus souhaitable que l'île n'a qu'une population limitée vivant sur un espace lui-même restreint.

Merci de votre attention.